



L'Unep salue la confirmation de Christophe Béchu à la tête du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Paris, le 12 janvier 2024 - [L'Union Nationale des Entreprises du Paysage \(Unep\)](#), qui représente le secteur du paysage, salue le maintien de Christophe Béchu à la tête du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. L'organisation et les professionnels du paysage rappellent qu'ils sont mobilisés pour continuer à accélérer la transition écologique des territoires par la végétalisation ; un sujet prioritaire à l'heure où les collectivités sont appelées à développer leur « capital végétal » pour s'adapter aux effets du dérèglement climatique et renforcer leur résilience au profit de la qualité de vie des citoyens.

La préservation de la biodiversité et l'adaptation de tous nos environnements aux effets du changement climatique sont essentielles, aux côtés de la réduction des GES, pour atteindre les objectifs de la planification écologique.

L'Unep se tient à la disposition du ministre de la Transition écologique pour continuer notamment à œuvrer à la renaturation des villes, dont les bienfaits ne sont plus à prouver. Les sujets sont nombreux en 2024 et dans les années à venir : le fonds vert, mis en place en 2023, marque une première étape, mais il reste beaucoup à faire - notamment pour accompagner les collectivités dans son déploiement et dans la création d'aménagements paysagers utiles.

L'Unep rappelle que les quelque 32 000 entreprises du paysage, en plus de créer et aménager les espaces verts privés et publics, comme les cours d'école, reboisent les forêts ou encore restaurent les milieux naturels.

Les entreprises du paysage continueront de mettre leur compétences et connaissances du vivant au service de la transition écologique des territoires, pour créer des îlots de fraîcheur au sein des zones et des quartiers à végétaliser en priorité, préserver le vivant et la biodiversité, veiller à la qualité des sols, ou encore optimiser la gestion de la ressource en eau pour préserver le capital vert des villes dans un contexte de fortes chaleurs et de stress hydrique élevé.

« Nous n'aurons de cesse de le rappeler : il devient urgent d'accélérer l'adaptation de nos villes comme de nos milieux naturels aux effets du dérèglement climatique, et cela passe inévitablement par la végétalisation de nos environnements. Les solutions fondées sur la nature (SaFN) sont parmi les plus efficaces et accessibles pour répondre aux grands défis qui s'annoncent, et dont les effets se font ressentir chaque jour. Nous sommes à la disposition du gouvernement pour continuer à l'aider à réfléchir et déployer les solutions efficaces sur le terrain », déclare Laurent Bizot, Président de l'Unep – Les Entreprises du Paysage.



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage :

www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 32 450 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep est reconnue « Partenaire engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité depuis 2021 pour ses actions à venir en faveur de la biodiversité. Elle siège au Comité scientifique et technique du Centre de ressources sur le génie écologique animé par l'OFB.



CONTACTS PRESSE

Tina Meunier / 06 60 22 12 44 – tmeunier@hopscotch.fr

Hopscotch PR - unep@hopscotch.fr